

Les enjeux de la nomination animale dans la société française contemporaine

Colette MÉCHIN

CNRS, UMR7043,
Cultures et sociétés en Europe,
Université des sciences humaines (Strasbourg II),
22 rue Descartes, F-67084 Strasbourg cedex (France)
mechin@umb.u-strasbg.fr

Méchin C. 2004. – Les enjeux de la nomination animale dans la société française contemporaine. *Anthropozoologica* 39 (1) : 133-141.

RÉSUMÉ

Dans la société traditionnelle, le nom des animaux domestiques était choisi en fonction de la couleur de l'animal et de son caractère. Dans la société contemporaine, les animaux de compagnie ont de plus en plus souvent des noms empruntés au corpus des prénoms humains. L'article s'interroge sur ce changement linguistique, signe d'une modification en profondeur d'abord de notre relation à l'animal devenu un partenaire à part entière des humains ; ensuite, de notre manière de considérer les prénoms. L'ouverture quasi illimitée du corpus des désignatifs (« pourvu qu'ils ne soient pas contraire à l'intérêt de l'enfant » dit la loi du 8 janvier 1993) et le besoin de s'émanciper des contraintes d'autrefois où les prénoms étaient repris des générations précédentes mettent de fait en situation de contiguïté (et donc de confusion) deux champs de nomination qui étaient jusqu'ici relativement séparés : celui des animaux et celui des enfants.

ABSTRACT

Names of animals in contemporary French society.

Traditionally domestic animals were named according to their colour or character. In contemporary society, the names of pets are more and more often chosen from the corpus of human forenames. This article examines this linguistic change, which is the sign of a deep modification in our relationship to animals, which have become fully fledged partners of human beings, and then looks at how we consider forenames. The almost unlimited opening of the corpus of forenames allowed by French law ("as long as they are not contrary to the interest of the child": law of January 8, 1993) and the need for freedom from the old constraints, when forenames were taken from preceding generations, have resulted in a situation of contiguity (and thus confusion) of two types of name which were until now distinct : animals' names and children's names.

MOTS CLÉS

Nomination,
animal domestique,
enfant,
parents,
onomastique,
identité,
humanisation.

KEY WORDS

Naming,
domestic animal,
child,
parents,
onomastics,
identity.

QUELQUES PRINCIPES GÉNÉRAUX EN GUISE D'INTRODUCTION

En premier axiome, posons que, dans le règne animal, pour être nommé, il faut être distinguable, individualisable ; rien à voir cependant avec l'humanisation de l'animal de compagnie, dont il sera question plus loin qui, elle, place l'animal-favori en situation de singularité extrême. Dans la société française du XIX^e et du début du XX^e siècle par exemple, les bovins portent des noms qui tiennent compte de leurs particularités physiques, de leur caractère, de la couleur de leur robe. Ainsi, les bœufs d'attelage, dans les Vosges, s'appellent Firio (rouge dominant), Jance (jaune dominant), Grébi (« gris-bœuf », étymologiquement) ; les vaches sont Varée (« variée » : ce sont celles de race vosgienne à la robe striée de noire, avec une large marque blanche sur l'échine), Mignonne, Marquise, Brunette... (Méchin 1983) ; on pourrait parler de noms génériques puisqu'ils ne varient pas ou très peu et qu'ils sont repris systématiquement lorsqu'ils sont disponibles. Ces noms stéréotypés décrivent plus qu'ils ne nomment, ils permettent cependant de désigner l'animal, voire de l'interpeller. Et l'on constate que dans les troupeaux modernes, hautement performants de Normandie, cette règle fonctionne toujours. Analysant les généalogies de certains élevages, Hubert Godefroy (1995 : 79) remarque : « [...] les lignées femelles assurent la continuité dans le temps. Le rythme naturel d'un vêlage par an donne une base solide à la perception de la lignée qui est identifiée par un nom générique. [...] on repère des noms de fleurs (Anémone, Amarante, Jardinière), des noms de souveraines (Reinette, Duchesse, Impératrice, Kaiserine). On reconnaît aussi un parti pris d'homophonie des dernières syllabes (Racine, Badine, Grenadine, Katine). Mais plusieurs principes de nomination peuvent opérer sur une même lignée. » La dénomination du cheval de travail fonctionne selon les mêmes critères¹ ; dans *Germinal* (Zola 2000 [1885]), celui qui tire les wagons dans la

mine n'a pas de pedigree : « [...] c'était Bataille, le doyen de la mine, un cheval blanc qui avait dix ans de fond [...] » Ainsi cette désignation s'exerce-t-elle à peu de frais : le corpus des noms est limité et, sauf cas particulier, hors de la sphère des prénoms humains. La désignation des animaux de compagnie se plie aussi, le plus souvent, à cette règle : Jean Giono, grand amateur de chiens aura, d'après son biographe, successivement « Puck, bâtard noir à gilet blanc qui mourra très vieux, puis un autre bâtard Pataud donné par un cousin [...], Cadet le roux [...] plus tard l'épagneul Bobby [qui meurt en 60] » (Citron 1995 : 143) ; hormis Bobby, diminutif plutôt que prénom et d'origine étrangère de surcroît — il faudra y revenir — tous les autres noms sont des désignatifs assez conventionnels (non humains et non descriptifs). En littérature, lorsque d'aventure le héros est un chien, on retrouve ce même code implicite : Virginia Woolf (1979 [1933]) raconte l'histoire de Flush (un cocker) qui vit dans la famille des Barrett, dans un roman éponyme, et Paul Auster celle des errances de *Mister Bones* (Monsieur Os) à Baltimore dans *Tombouctou* (1999). C'est lorsqu'il est en nombre et indifférencié que l'animal disparaît, en tant qu'individu. Le groupe animal forme alors au mieux une entité, une sorte de corps unique à plusieurs têtes. Les poules, les canards ou les oies, dans la société française, que le système d'élevage soit traditionnel ou intensif, n'ont pas droit à des désignatifs personnalisés. D'ailleurs dans cet univers, un événement aussi particulier que la maladie ou la mort accidentelle est évacué comme une péripétie sans importance, comme en témoigne cet aviculteur : « Une poule malade ? Ça n'existe pas, ça n'existe pas... y a des poules mortes, disons... y a un certain taux de mortalité qui est normal [...] » (enquête Murielle Salomon 1997). On est là dans une logique d'éloignement pour rendre supportable *in fine* l'usage alimentaire des animaux. La règle est générale : l'animal, destiné à terminer sa carrière en viande de consommation, n'a pas de nom : comment ne pas être hanté par

1. Rien à voir évidemment avec le système de nomination des chevaux de course ou d'obstacles.

les affres de l'homophagie si une rupture minimale dans l'ordre du symbolique n'est pas respectée ? Le témoignage recueilli par Claudine Fabre-Vassas (1982 : 170) sur un cochon devenu impossible à manger est, à ce propos, exemplaire : « C'était chez nous, à Carcassonne, en 1937 ou 1938, j'étais encore au lycée, en seconde, je devais avoir quinze ou seize ans, il y avait toujours eu des animaux à la maison : une pie, une poule apprivoisée. C'était une idée de papa, « comme nous avons un jardin, on pourrait faire venir un cochon », et nous l'avons acheté tout petit. On l'appelait Jaquettou, il avait sa cabane dans le jardin, il était sage, il avait compris toutes les allées et venues. Quand mon père plantait des radis, je me souviens, il le suivait tranquillement sans rien démolir. Quand le facteur sonnait, il entendait la clochette, il faisait le tour et venait l'attendre à la porte, après il le raccompagnait [...] J'avais pas trop écouté ce qui se disait à table et un jour en rentrant du lycée, à midi, j'ai vu comme du brouillard, j'ai senti une fumée : « — Mais qu'est-ce qui s'est passé ? — On a tué Jaquettou ! » J'ai pleuré, j'ai été bouleversée, j'en ai été malade. Ils avaient dû faire venir un voisin pour le tuer mais tous, même mon père et ma mère, on a boudé ces plats, cette graisse, cette viande, on n'a pas pu en manger, c'était pas possible. Vous comprenez c'était un familier, [...] il était gentil, il suivait comme un chien. On n'a pas pu. » La « bonne distance », souligne C. Fabre-Vassas (1982 : 172), doit impérativement être préservée « sinon c'est son propre enfant que l'on tue et que l'on mange. Le cannibalisme guette ceux qui ne savent pas jusqu'où il convient de confondre ces êtres pleins d'affinités. »

Claude Fischler (*in* Cyrulnick 1998 : 955), bon généraliste de nos pratiques alimentaires, ne dit pas autre chose en somme lorsqu'il inverse la proposition : « La meilleure façon de protéger un animal qui risquerait de « passer à la casserole »

c'est probablement de lui donner un nom propre. En l'identifiant, en le dotant ainsi d'une individualité, on le rend en somme beaucoup moins comestible². »

NOM HUMAIN, NOM DE CHIEN...

Pour accorder un nom qui singularise plutôt qu'il ne désigne, il faut, de la part de celui qui nomme, qu'existe un état d'esprit particulier qui induit une relation dans laquelle, non seulement l'affect est essentiel, mais surtout une conscience aiguë de l'unicité, de l'exceptionnalité de l'animal-individu choisi. Être singulier donc, c'est être repérable entre tous, avoir des expressions corporelles, des attitudes, des mimiques pouvant être interprétées à l'aune de notre subjectivité. Dans cette optique, on peut être singulier de deux manières : soit être l'unique exemplaire de l'espèce à un endroit donné, soit être unique dans la représentation psychologique que s'en fait l'humain qui nomme. Ainsi, un documentaire sur le zoo de Vincennes, présente, sur *France 3*, Philippe l'éléphant, Adeline la girafe, Rodolphe l'hippopotame et Maggy le phoque. Le commentaire du *Supplément Télévision du Nouvel Observateur* (24 février 2001) explique, comme allant de soi, cette connivence : « Chaque animal a son nom, son histoire, ses habitudes et ses peurs aussi que les employés de la « maison » connaissent et respectent parfaitement. Ici, l'animal n'est pas une bête, mais un être à part entière, à qui il faut apprendre à aimer la vie en captivité. » L'anthropomorphisation joue aussi pour des animaux d'espèces plus ordinaires mais à la destinée valorisée : au Salon de l'Agriculture de la Porte de Versailles, en 2001, le taureau Ferrandais primé se nomme Marius, le Blond d'Aquitaine, Mathurin et le bélier Bizet, Paul. L'usage n'est pas nouveau, les animaux reproducteurs qui, au XIX^e siècle, étaient dans

2. François Poplin faisait remarquer (1998 : 129) : « [...] ce ne sont pas tous les animaux qui reçoivent des noms propres mais ceux auxquels (bientôt à qui) l'on s'attache en même temps qu'on les distingue. Parmi les bovins, sont nommés surtout ceux dont on n'aura pas à se défaire en boucherie au premier chef. Les vaches laitières, les taureaux sont nommés, pas les bêtes à viande, encore moins les veaux sans avenir. »

nos campagnes des biens collectifs, étaient des personnages publics, portant des noms humains : ainsi le bouc communal que décrit si bien Jules Renard (1984 [1896] : 83) s'appelle Alexandre. L'animal lorsqu'il devient membre de la famille³ possède, au même titre que les enfants, une personnalité reconnue et une identité attestée par un nom, comme le révèle l'enquête réalisée sur la prénomination de 1998 et 2002⁴. Magali, jeune femme de trente-sept ans, est à la tête d'une famille « recomposée » de sept personnes (deux enfants de son conjoint, un « à elle », deux de leur couple). Nous parlons de la manière dont ont été choisis les prénoms des enfants. Un caniche blanc vient en cours d'entretien troubler la discussion, alors elle enchaîne : « C'est Naomie, comme Naomie Campbell. Parce que mon mari aime beaucoup la top-modèle noire... et alors lui, il a voulu une chienne et y savait pas comment l'appeler... en fait, on voulait pas de prénom de chien trop courant [un même souci d'originalité avait été mis en avant concernant les enfants] alors, il a dit : « J'adore Naomie Campbell, alors on va l'appeler Naomie ! », alors j'ai dit : « Tu vas pas app'ler Naomie un chien tout de même ! » [un silence]... Après tout, c'est son chien... Il fait ce qu'il veut ! Alors quand le vétérinaire nous écrit pour ses vaccins, il écrit Naomie P* ! » Puis, Magali entreprend une reconstitution de sa vie de propriétaire de chiens : « J'ai eu aussi un bichon, il s'app'lait Nagui, comme le présentateur à la télé, il est mort d'une gastro. [...] Ma mère, elle a Poupette ! [une chienne] au départ on l'app'lait Cendriline, j'me souviens on lui avait donné un prénom féminin et bon après, on a dit : « Quand même c'est un chien ! » Donc, après on l'a appelée Poupette... C'est vrai qu'y a des gens qui donnent beaucoup de noms de gens... Moi, je sais que mon oncle il a appelé son colley Virgile et après j'l'ai entendu comme nom d'un adulte : Virgile ! Mais c'est un nom de chien, j'ai dit ! »

On a déjà tout dit sur l'humanisation de l'animal, sur la place considérable qu'il occupe dans les foyers et sur l'extrême et paradoxale proximité (mimétique et concurrentielle) qu'on lui accorde auprès de l'enfant (au cours de l'entretien chez Magali, alors que la chienne Naomie, fort peu discrète, nous interrompt plusieurs fois impunément, Océane — quatre ans — vient pleurnicher parce qu'elle voudrait rester au salon : elle, à la différence du caniche, est renvoyée fermement dans sa chambre...); force est de constater que l'anthropomorphisation passe aussi par la nomination. Mais il y a plus, la nomination de l'animal de compagnie est faite à la fois avec beaucoup de sérieux (il s'agit de manifester le caractère exceptionnel de son choix et de ritualiser l'arrivée du nouveau venu), mais, en même temps, sur le mode ludique puisque le corpus lexical est considéré comme illimité. Brigitte, un peu gênée, raconte : « Je vais être ridicule ! On a été la chercher [une chienne], elle était dans l'appart', j'ai dit : « Maintenant faut qu'on la baptise ! » Et comme on est très très Disney, et moi j'étais fan du Roi Lion ! Et donc la copine du roi Zimba, c'est Nala et là en deux secondes c'était fait ! Beaucoup nous ont dit qu'il fallait choisir en fonction de l'année, nous on s'en foutait, fallait un truc qui nous plaise à nous et... impeccable : Nala ! Nous, on reste enfants quoi ! »

Chez Carole, les chinchillas s'appellent Morphée et Méphisto. Chez Sandrine : « Les hamsters, c'est Mistigri et Blanche Neige, Mistigri parce qu'on sait pas s'il est gris ou s'il est noir et Blanche Neige parce qu'elle est blanche comme la neige. Avant, j'avais un couple d'oiseaux Hansel et Gretel et leur bébé Coco et celui qui reste là, on l'a pas nommé parce qu'il est méchant, il a tué toute la tribu... » Sylvie a un cochon d'Inde du nom de Fenouil (celui de la voisine, qu'elle garde de temps en temps, s'appelle Noisette). Mais, il y a aussi la foule sans nom des poissons. Myriam qui

3. Yonnet (1985 : 210) parle d'un « renversement spectaculaire des attentes de rôle formulées par l'homme à l'égard du chien [...] qui se repère dans le passage/rupture de la domesticité (commensalisme) à la familiarité (commensalité) ».

4. Cf. Méchin, *La fonction prénominale* (à paraître).

possède un grand aquarium explique : « Les poissons n'ont pas de prénom. On n'y a pas pensé. Un chat, un chien, un lapin, c'est différent. On leur donnerait un prénom. On a un contact physique avec eux. Mais les poissons sont dans un autre monde. »

La littérature fournirait des dizaines de pages sur ce thème. La sophistication élitaire intellectuelle y atteint des sommets. Un exemple parmi d'autres : « Roza [l'amie du narrateur] lui procura un persan blanc, très doux, très méprisant, comme revêtu de soie. Laurence appela aussitôt Édouard. [...] — Je ne sais pas comment appeler le petit chat. Finalement « Pouce » fut son nom. « Minnekepors » est le petit nom du chat en Flandre. « Pouce ! » avaient coutume de dire les enfants quand ils souhaitaient d'arrêter de jouer. [...] Laurence lui montra du doigt, près de la porte de cuisine, la petite corbeille d'osier où le chat reposait, tout blanc, comme des cheveux de vieillard ou une moustache de Père Noël. Édouard s'agenouilla et se dit que son nom n'aurait pas dû être Pouce — encore qu'il fût gros comme Tom Pouce — et qu'il aurait dû lui suggérer de le nommer Tithon. Il se souvint d'une tabatière qu'il possédait dans le tiroir de la commode, dans sa chambre, à Anvers, dont l'avers portait en médaillon Tithon jeune, d'une beauté si éblouissante que l'Aurore l'enlève, et, sur le revers, Tithon devenu une cigale pathétique avec des cheveux blancs et une barbe blanche dans une petite cage d'osier. » (Quignard 1989 : 239).

L'ABOLITION ONOMASTIQUE DE LA BARRIÈRE DES ESPÈCES

Des animaux qui portent des noms d'humains, la chose n'est pas nouvelle. La publicité, en ce domaine, offre des exemples explicites : à la télévision, en février-mars 2001, Axa (Assurances) propose un film où, sur une musique indienne et des visions de temples exotiques, des prénoms s'inscrivent sous des animaux. Lucy est une grenouille, Josiane une poule, Doug un rat... « On peut croire qu'il y a plusieurs vies après la vie. Chez Axa, nous pensons qu'il y a plusieurs vies

dans votre vie » énonce une voix off. Outre que l'idée de la réincarnation, dans ce film publicitaire, repose sur une vision erronée (puisque'elle semble supposer que c'est un plus de se réincarner alors que, dans la philosophie indienne, ça n'a rien d'une chance), on baigne, à travers des prénoms « mondialisés » dans la confusion des espèces (Lucy fait anglais, Josiane bien français, et, avec Doug, on est dans *Urgences*, feuilletton très prisé, venu des USA). On est là dans l'abolition de la frontière animal-humain version onomastique... Le fait n'est pas qu'anecdotique. L'emprunt d'un nom de personne pour désigner un animal est de longue date une activité langagière ironique, source de jeux de mots et de situations cocasses : ainsi, rencontre-t-on des César, des Napoléon, des Attila et des Bismarck qui s'oublie sur les tapis ou dont on peut corriger sans crainte les faiblesses. « Il regardait le monde à travers ses cheveux. À cause de son front bombé et de sa barbe en désordre, nous l'avions d'abord appelé Socrate puis Verlaine. » écrit Maurice Maeterlinck, à propos d'un chien [cité par Enckell (2000 : 106)]. Et plus l'humain est un personnage célèbre ou redouté, plus le goût du dérisoire croît dans le réemploi de son nom pour désigner un animal. La tendance se retrouve dans d'autres lieux. Ainsi, à Taïwan, remarque Viviane Alleton (1993 : 238), « Vous pouvez appeler votre chien Mary ou John, c'est sans conséquence puisque cela ne risque pas d'être le nom d'un ancêtre. » Pourtant, il semble que le choix de prénoms humains pour nommer le compagnon-animal ne renvoie plus en France, à l'heure actuelle, à cette fonction ludique et irrespectueuse où l'impunité le dispute à la provocation (profanation ?) En devenant « familier » (au sens premier du terme : qui fait partie intégrante de la famille), l'animal acquiert les mêmes prérogatives que les personnes. Les mécanismes du choix de la nomination se retrouvent alors étrangement calqués sur ceux de la nomination de l'enfant nouveau-né : même minutie dans la recherche, même référence à une mémoire familiale aussi. La chienne Labrador de Sandrine et de Jacques s'appelle Diane : « C'est parce que mon grand-père avait une chienne qui s'appelait Diane. C'était un

superbe chien très obéissant et qui était vraiment très intelligent. On nous racontait plein de choses sur Diane. Et je me suis toujours dit que le jour où j'aurai un chien, je l'appellerai Diane. »

L'émotion est en tout point comparable, d'ailleurs, lorsque l'animal meurt dans la violence. La « rubrique des chiens écrasés » qu'on confiait, disait-on autrefois, aux journalistes nouvellement embauchés, est en passe d'être promu article de faits divers au même titre que les accidents advenus aux personnes. Ainsi, *Le Nouvel Observateur*, consacre, en juin 2001, deux pages à une série d'empoisonnements de chiens en Corrèze. Parmi les victimes, il y a un setter anglais de neuf ans que son maître décrit ainsi : « Nous l'avions appelé Farah, comme Farah Dibah, l'ancienne impératrice d'Iran. Elle était belle et brave [la chienne] et ne demandait qu'à finir ses vieux jours dans son panier. Au lieu de cela, elle est morte dans des souffrances atroces [...] ». Certains puisent dans le stock des prénoms « lointains » (d'autres sociétés, de civilisations exotiques) dont on ne connaît pas ou dont on a oublié la référence ; ainsi d'une chienne épagneule nommée Fiona ou de ce doberman répondant au nom d'Elvis — la référence à Presley est implicite, alors qu'elle est explicite pour la chienne Naomi et la *top modèle* (cf. *supra*) — irrévérence et dérision ont totalement disparu. Et l'on assiste à des attributions délibérées de prénoms par lesquelles la distance, qu'offrait provisoirement le caractère « exotique » du prénom lointain, s'efface et où c'est, au contraire, la proximité qui va être revendiquée. Dans un ouvrage paru en 2000, Pierre Enckell (2000 : 8) écrit en introduction : « Pour que le chien soit perçu en tant qu'individu, il est, en effet, fondamental qu'il porte un nom propre. [...] Les chiens modernes, à l'instar des membres humains de leur famille, possèdent une personnalité et une identité bien déterminées. » L'enquête de terrain confirme cette foi nouvelle. Ainsi, Virginie, célibataire de

vingt-cinq ans, est la maîtresse d'un(e) caniche « toy », couleur abricot, nommée Cloé (sans h). Elle se l'est offerte, il y a cinq ans, en cadeau d'anniversaire, quand elle s'est installée en ville dans son propre appartement. Ses parents résident à une trentaine de kilomètres. Ils avaient, à l'époque de son installation, un(e) caniche noire désignée Puce, morte à présent. Alors, Cloé. Pourquoi Cloé ? Elle explique que le nom a été donné au cours d'un repas entre amis qu'elle organisa pour fêter son entrée dans le nouvel appartement. C'est une de ses amies [la marraine en quelque sorte] qui a proposé ce nom. Quand je lui rappelle que le prénom est aussi donné à des petites filles⁵, elle répond : « Ça ne me gêne pas, d'ailleurs ça ne s'écrit pas pareil. » Je lui demande si Chloé reste un prénom possible, si un jour elle a, elle-même, un enfant, elle répond : « Pourquoi pas ? À condition qu'"elle" [regard vers la petite chienne] ne soit plus là. » On voit là l'extraordinaire renversement en cours dans l'argumentaire de nos contemporains : ce n'est pas le chien qui emprunte, par maître interposé, le prénom, mais bien les humains qui concurrencent le choix du propriétaire du chien : du point de vue de Virginie, il faut bien s'accommoder du fait qu'il y ait des petites filles qui s'appellent « aussi » C(h)loé, mais l'antériorité (priorité) de naissance de l'animal interdit pour un temps (celui de durée de vie de l'animal) l'attribution de ce prénom dans son propre projet d'enfant. Cette attribution est en passe de devenir banale. Au long des 121 pages du petit ouvrage de Enckell qui, sans prétendre être exhaustif, recense plus de 454 noms de chien qui ont laissé une trace dans la littérature (mais l'auteur a négligé de donner sa méthodologie et la taille du corpus exploré...), nombreux sont les noms qui sont « partagés » par des chiens et des humains. Parmi les plus traditionnels : Adrienne, Alfred, Anne, Barbara, Benjamin, Blanche, Brigitte, Casimir, César, Charlot, Charly, Claude, Diane, Didier,

5. Il fait partie des prénoms « à la mode » (et donc désignés comme « conformistes ») dans l'ouvrage, fondé sur l'étude statistique des attributions de prénoms, que réactualisent d'année en année Besnard & Desplanques (1999 : 129).

Edmond, Emile, Emma, Fanny, Flora, Gaétan, Hector, Hercule, Isabelle, Joséphine, Julius, Léon, Lili, Lise, Martin, Michel, Mireille, Narcisse, Nestor, Nicole, Ophélie, Paulette, Pierrot, Prosper, Richard, Rita, Sophie, Tom, Tommy, Tristan, Ulysse, Zoé... (soit 10 % environ du corpus, ce qui n'est pas rien). Pour tenter de comprendre cette évolution, il convient de situer le phénomène de la nomination de l'animal-compagnon dans l'ensemble de la dénomination.

NOMMER SON CHIEN COMME UN ENFANT ET RÉCIPROQUEMENT...

L'idée de l'animal devenu substitut de l'enfant est toujours mise en avant pour expliquer ce dévoilement onomastique. Il est vrai que les exemples ne manquent pas : que ce soit dans les conversations les plus ordinaires ou comme dans cette inscription relevée au cimetière des chiens d'Asnières : « Sophie, mon bébé, nous avons eu 17 ans d'amour. Toi et tes petites sœurs, vous avez remplacé l'enfant que je n'ai pas eu. Je t'aime à jamais. Ta petite mère. » (Enckell 2000 : 106). Et l'on doterait d'autant plus aisément l'animal d'un prénom que, comme l'analyse Paul Yonnet (1985 : 218) : « Les animaux familiers sont tels que l'on voudrait que les enfants soient, obéissants, privatisés autour d'exclusives relations, admiratifs, réglés, sans surprise, dépendants mais sachant remercier le maître, et ils le resteront leur vie durant. Seule la mort interrompra la relation au maître. Ce qui caractérise, en effet, plus que tout la pratique de l'animal familier réside dans l'infantilisation permanente et active des conduites de la bête. [...] Ce que les propriétaires d'animaux familiers mettent en scène n'est rien de moins qu'une régression organisée de leur progéniture au stade archaïque de la soumission des petits à leurs parents tout-puissants, protecteurs

et répressifs, et le maintien de la relation à ce stade. »

Pour comprendre l'évolution des noms qu'on s'autorise à donner aux animaux, il est nécessaire de replacer le phénomène dans son contexte, de reprendre le problème à l'autre extrémité du système de la nomination, celle du choix des prénoms des humains. On constate en ce domaine, grâce aux études argumentées des historiens et des démographes que, depuis le milieu du XX^e siècle environ, le stock des prénoms utilisés pour nommer les enfants est non pas tant en extension qu'ouvert. Dans la société à dominante chrétienne, les parrains et marraines « donnaient » leurs prénoms, permettant ainsi un recyclage permanent d'un corpus relativement stable (Fine 1994). Même si le baptême continue de fonctionner (plutôt bien) comme rite d'intégration sociale, les mentalités en matière de dévolution du prénom ont changé. Les parents se considèrent comme seuls habilités à nommer l'enfant et font leur choix : 1) sans en référer aux grands-parents ni à quiconque de leur(s) famille(s) — y compris les parrain et marraine ; 2) en s'émancipant des contraintes généalogiques qui travaillent pourtant en profondeur leur mémoire (l'usage des deuxième et troisième prénoms permet de régler à peu de frais cette difficulté) ; 3) en postulant l'absolue singularité du nouveau-né et la nécessité de le doter d'un nom qui l'habille au plus près de sa personnalité supposée. La loi du 8 janvier 1993 qui autorise n'importe quel désignatif « pourvu qu'il ne soit pas contraire à l'intérêt de l'enfant » a permis une émancipation vertigineuse des contraintes sociales et religieuses⁶. Les craintes et fantasmes qui découlent de cette (ces) liberté (s) nouvelle (s) sont à la hauteur de ces nouveaux usages. Certains, prétend la *doxa* (prise en relais par les médias), choisiraient « n'importe quoi » en fait de prénoms⁷. Or ce « tout est permis » en matière de nomination était jusqu'ici le propre de la désignation animale vulgaire —

6. Pour une analyse de la prénomination des enfants cf. Méchin (à paraître).

7. En 1998, la finale de la Coupe du Monde de Football sera le prétexte d'articles dans plusieurs magazines sur l'irresponsabilité de certains supporters prêts à nommer leurs bébés Onéléchampion ou Trois-Zéro.

par opposition à la nomination sophistiquée des bêtes « à pedigree ». De cette confusion qui s'installe entre des corpus qui étaient jusqu'ici, en théorie, relativement séparés, il nous faut tirer quelques conséquences : d'abord, à donner aux animaux des prénoms « humains », on en vient à disqualifier les dits prénoms. Que les prénoms soient déjà tombés en désuétude avant d'être repris pour des animaux est un faux problème connaissant la capacité des prénoms, jugés désuets à une époque, de resurgir « à la mode » quelques années plus tard (Besnard & Desplanques 1999). Ensuite, par ricochet, la désacralisation des prénoms (ils ne sont plus réservés à la seule espèce humaine) laisse toute latitude à la recherche de nouveautés puisées dans l'ensemble du vocabulaire. Le corpus, corseté par la référence « au calendrier » (aux saints répertoriés par l'Église catholique) et relativement clos, a imploré et la recherche de la « nouveauté » en matière de prénoms se fait dans un lexique généralisé et ouvert à toutes les influences (même si l'on constate des résistances). Enfin, la nomination de l'enfant, inscrite jusque là dans un système généalogique de reproduction plus ou moins contraignant, se construit, ou plutôt est vécue par les nommeurs, dans le registre de la création artistique. L'envie de raconter un peu de son histoire (la sienne, celle de son couple et de ses ancêtres), à travers le prénom de l'enfant, rejoint l'envie de dire quelque chose de soi à travers le nom de son animal de compagnie.

Ainsi donc, par un double mouvement, et pour des raisons différentes, en même temps que les noms dévolus aux personnes perdent de leur valeur (au sens monétaire du terme) et sont remplacés par des nouveautés plus ou moins puisées dans l'ensemble du lexique, la promotion de l'animal, comme partenaire à part entière de l'homme, permet le recyclage immédiat de ces nominations en apparence dévaluées qui installent l'animal-compagnon dans un plain-pied onomastique significatif. Dans *La pensée sauvage*, Claude Lévi-Strauss (1962 : 270-271), s'interrogeant sur les différents systèmes nominaux, écrit : « Si, plus aisément que d'autres classes zoologiques, les oiseaux reçoivent des prénoms

humains selon l'espèce à laquelle ils appartiennent, c'est qu'ils peuvent se permettre de ressembler aux hommes, pour autant que, précisément, ils en diffèrent. [...] Ils forment une communauté indépendante de la nôtre, mais qui, en raison de cette indépendance même, nous apparaît comme une société autre et homologue de celle où nous vivons. [...] Toutes les conditions sont objectivement réunies pour que nous concevions le monde des oiseaux comme une société humaine métaphorique. » La disjonction totale, du fait des modes de vie et des contraintes spécifiques, selon les opérateurs lévi-straussiens, entre les deux « sociétés », garantirait, en quelque sorte, l'impunité du procédé métonymique et permettrait, alors, d'appeler Margot la pie ou Pierrot le moineau. Posons en hypothèse provisoire que, dans la perspective qui nous préoccupe, la nomination des animaux de compagnie ne relève plus de ces catégorisations (à un groupe métaphorique correspondrait des noms métonymiques et inversement). Dans la société contemporaine, « l'espèce » des animaux de compagnie, devenue à part entière (ou en passe de devenir) une extension de la société humaine, se trouve en simple concurrence linguistique avec les hommes. Dans cette logique la nomination non seulement peut passer d'un groupe à l'autre mais elle pourrait s'enrichir mutuellement des trouvailles de chacun...

RÉFÉRENCES

- ALLETON V. 1993. — *Les Chinois et la passion des noms*. Aubier, Paris.
- AUSTER P. 1999. — *Tombouctou*. Actes Sud, Arles.
- BESNARD P. & DESPLANQUES G. 1999. — *La cote des prénoms en 2000, avec la vraie liste pour mieux choisir un prénom*. Balland, Paris.
- CYRULNICK B. 1998. — *Si les lions pouvaient parler. Essai sur la condition animale*. Gallimard, Paris.
- CITRON P. 1995. — *Giono. 1895-1970*. Seuil, Paris.
- ENCKELL P. 2000. — *Médor, Puce, Mirza, Rintintin et le autres. Le dictionnaire des noms de chiens*. Éd. Mots et Cie, Paris.
- FABRE-VASSAS C. 1982. — L'enfant, le four et le cochon. *Le monde alpin et rhodanien* 1-4. : 155-178.
- FINE A. 1994. — *Parrains, marraines. La parenté spirituelle en Europe*. Fayard, Paris.

- GODEFROY H. 1995. — Éleveurs et troupeau laitier en Normandie, in LIZET B. & RAVIS-GIORDANI G. (eds), *Des bêtes et des hommes. Le rapport à l'animal : un jeu sur la distance*. Édition du Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris : 71-83.
- LEVI-STRAUSS C. 1962. — *La pensée sauvage*. Plon, Paris.
- MÉCHIN C. 1983. — Ethnologie d'une société forestière. Le bœuf d'attelage dans la vallée de la Plaine (Vosges). Numéro spécial, Les Bovins. *Ethnozootechnie* 32 : 94-105.
- MÉCHIN C. à paraître. — *La fonction prénominale*. Maisonneuve et Larose, Paris.
- POPLIN F. 1998. — Le nom du bélier : hommage à Raymond Laurans en forme de demande de renseignement. *Ethnozootechnie* 62 : 129.
- QUIGNARD P. 1989. — *Les escaliers de Chambord*. Gallimard, Paris.
- RENARD J. 1984 [1896]. — *Histoires naturelles*. Garnier-Flammarion, Paris.
- WOOLF V. 1979 [1933, éd. angl.]. — *Flush*. Stock, Paris.
- YONNET P. 1985. — *Jeux, modes et masses*. Gallimard, Paris.
- ZOLA É. 2000 [1885]. — *Germinal*. Flammarion, Paris

*Soumis le 31 janvier 2003 ;
accepté le 9 septembre 2003.*